

# ACQ

# 'tualités



Votre information  
communale

Mai  
2025

@ mairie-acq.fr

f acqnotrevillage

## DOSSIER FINANCES

Ce bulletin spécial « finances » a pour but de vous présenter les comptes de la commune au 31 décembre 2024. L'action communale est principalement conditionnée par le vote du budget annuel et l'ensemble des réunions qui le précède. Le budget primitif a été voté au Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2025.

### BILAN 2024

#### Budget de fonctionnement

##### DEPENSES

##### RECETTES

Le budget de fonctionnement assure le financement des services communaux et des équipements collectifs utilisés chaque jour par le citoyen.

Quelques exemples :

Charges de personnels : pour l'entretien de la commune, le pôle animation, le centre de loisirs, la garderie, la cantine, l'école, le RAMDAM, le secrétariat...

Charges à caractère général : les produits d'entretien, l'eau, l'électricité, la dotation des fournitures scolaires (35€ par enfant), entretiens et réparations du matériel communal, les impressions, les frais du centre de loisirs et du séjour de vacances

600 079 €

Charges de  
personnel  
353 071€  
59 %

Charges à  
caractère général  
206 761€  
34 %

Charges de gestion courante  
35 800 € 6 %

Charges financières  
4 447 € 1 %

DIFFERENCE  
+ 34 498 €

634 577 €

619 742 €

Impôts locaux et  
taxes  
341 459 €  
55,1 %

Produits  
d'exploitation  
114 214 €  
18,5 %

Dotations et  
participations  
113 607 €  
18,4 %

Atténuation de charges  
49 340 € 8 %

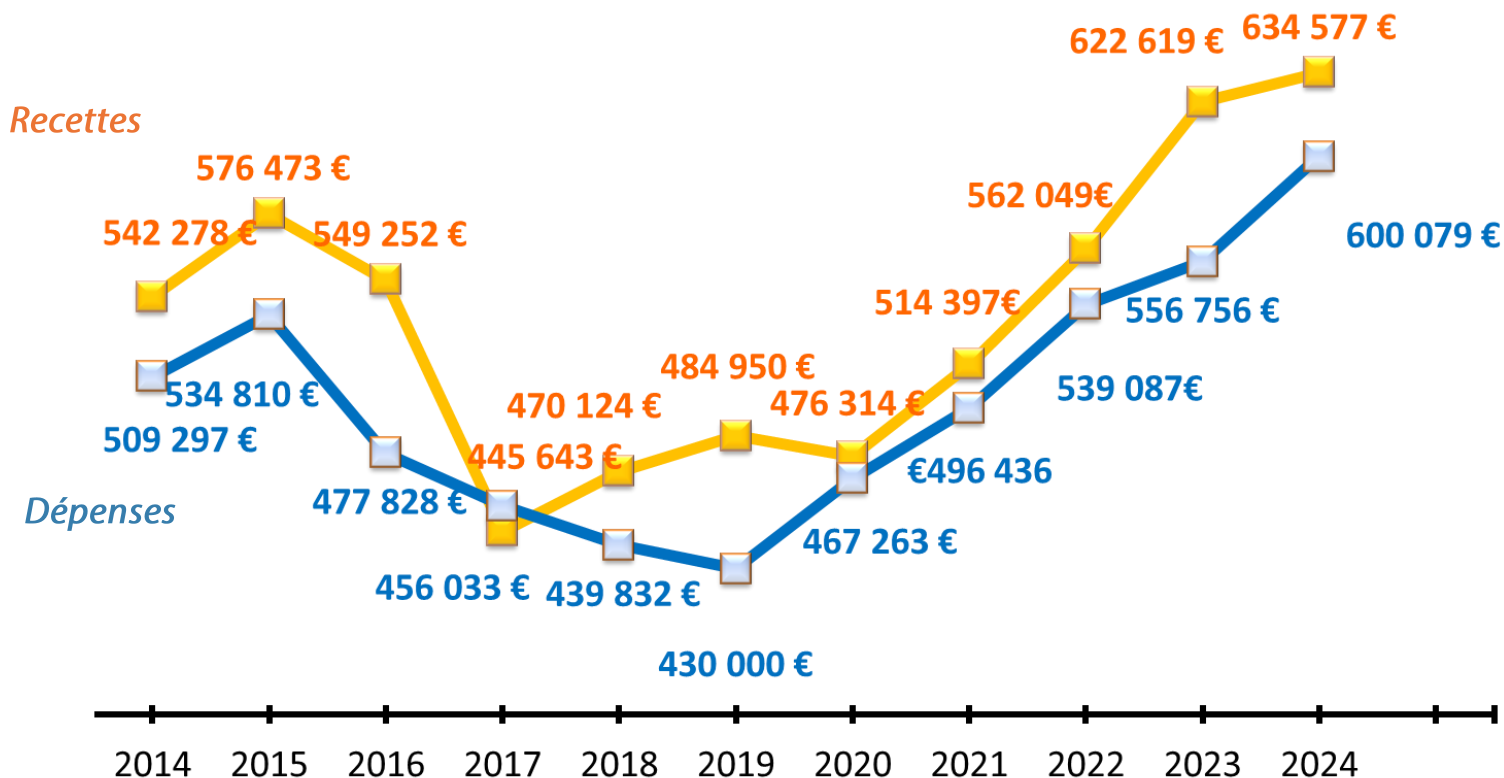
RECETTES AFR  
+ 14 835€

AUTOFINANCEMENT :  
Cette part permettra à la commune  
de financer ses projets 2024 sans  
recours à l'emprunt.

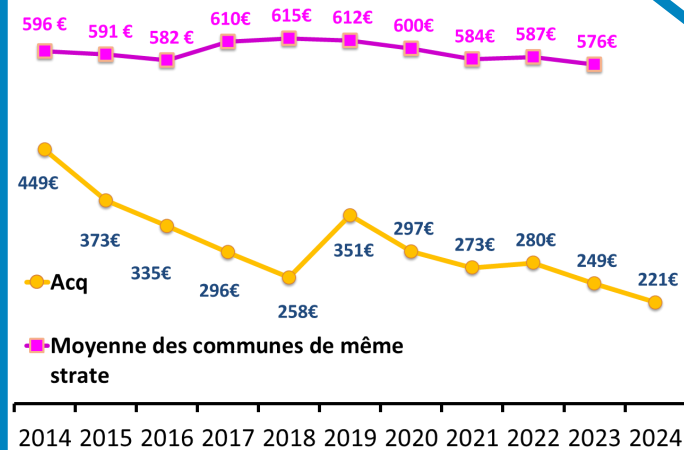
En 2024, l'AFR (Association Foncière de Remembrement) qui agissait sur plusieurs communes environnantes dont Acq, a été dissoute. Ainsi le budget de l'AFR a été réparti sur les budgets des différentes communes concernées. Pour notre commune il se réparti de la façon suivante :

- En recette de fonctionnement : +14 835€
- En déficit d'investissement : -1 785,09 €

### EVOLUTION DEPENSES/RECETTES



### ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



### ENDETTEMENT PAR HABITANT

**221€**

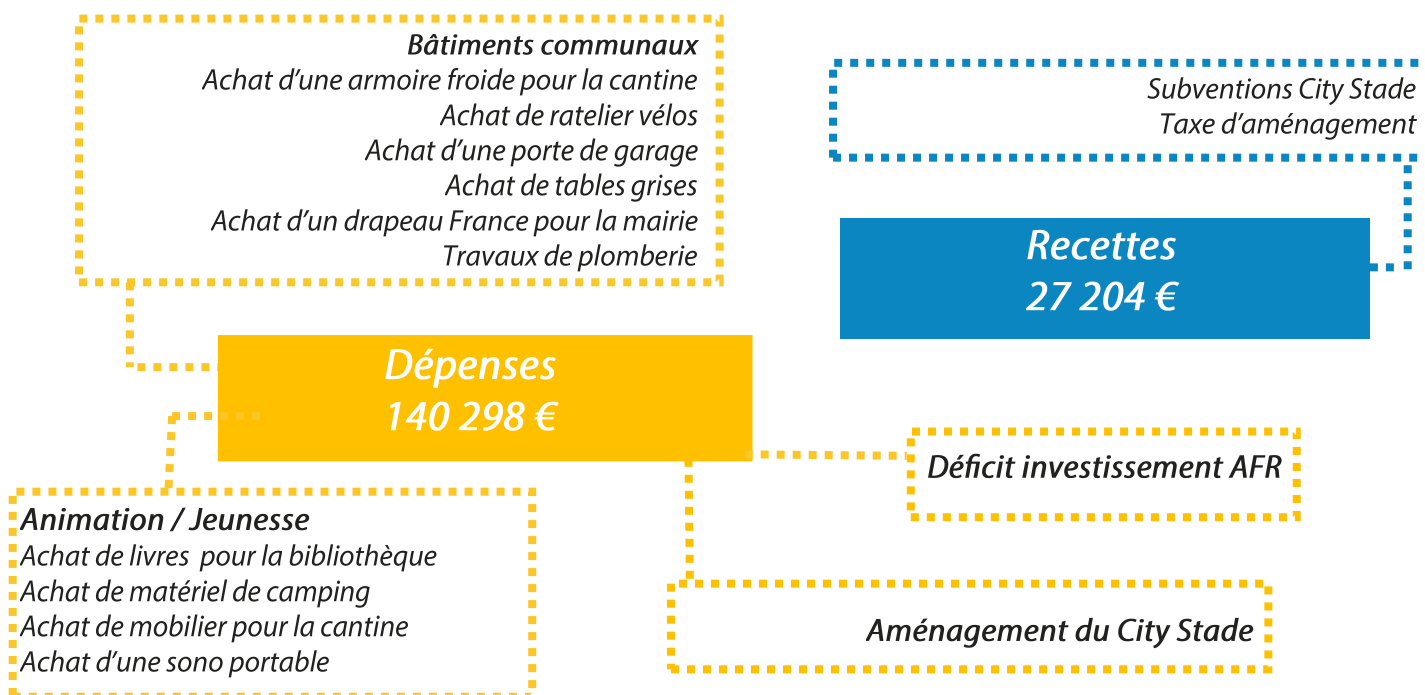
Au 31 décembre 2024, la commune remboursait 2 emprunts. L'encours de la dette était de 178 517€ soit 221€ par habitant.

Les communes de même strate (de taille équivalente) ont un endettement moyen par habitant de 576€ (en 2023).

Date de début du prêt	Besoin du prêt	Montant du prêt	Date de terme du prêt
2002 (renégocié en 2022)	Rénovation et agrandissement de la salle des fêtes	243 000€	07/2033
2019	Eclairage public	100 000€	12/2029

# Budget d'investissement 2024

## Principales dépenses et recettes d'investissement



Dans ce budget d'investissement 2024, une subvention de 40 000 € n'a pas encore été versée concernant le City Stade. Celle-ci nous sera versée sur le budget 2025 par l'Agence Nationale du Sport.

Notre bonne santé financière depuis plusieurs années, nous a permis d'investir dans un city Stade sans avoir à faire de prêt. Ce city stade est financé à 80% par des subventions et les 20% restant en autofinancement.

## BUDGET PRIMITIF 2025

Lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2025, vos élus ont voté le budget primitif qui définit la feuille de route des actions à mener par la municipalité pour l'année 2025.

### Fiscalité locale

Pour la sixième année consécutive, le budget a été voté, à l'unanimité, sans augmentation de la part communale des impôts directs.

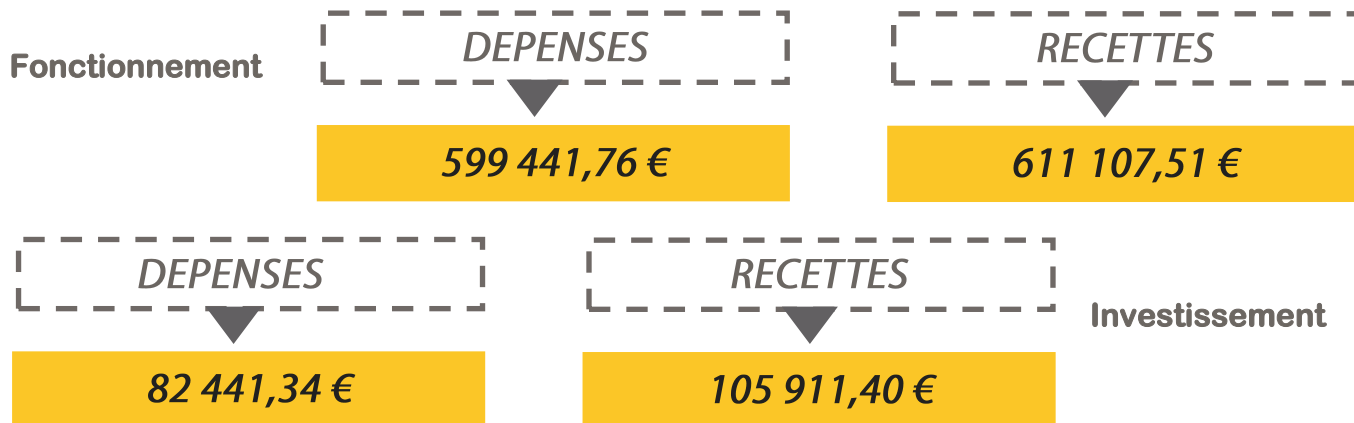
- > Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,31%
- > Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,51%

**Attention, malgré ce maintien des taux par la commune, les impôts locaux peuvent augmenter quand même.** Il y a deux raisons à cela. La première est que les bases sur lesquelles s'appliquent les taux ont été revalorisées au niveau de l'inflation par le Parlement (+1,7%). La municipalité n'a aucune prise là-dessus.

La seconde raison est que si on regarde attentivement les avis d'imposition, on constate que le montant total à payer ne comprend pas que la part de la commune. Elle comprend aussi une part intercommunale, destinée au budget de la Communauté Urbaine d'Arras, une part de taxe sur les ordures ménagères,...

La stabilité des taux communaux limite les hausses constatées par les habitants sur leurs avis d'imposition mais elle ne les empêche pas. Plusieurs facteurs entrent en jeu, qui expliquent ces augmentations. Tous sont indépendants des taux votés par le Conseil. Cependant, et après avoir assaini la situation financière de la commune, il est important de souligner que la municipalité pourrait être amenée à repenser sa logique, à moyen terme, pour une pérennisation de l'ensemble des services existants.

# Budget prévisionnel 2025



## Investissements prévus pour l'année 2025 :

### AMELIORER ET ENTRETENIR

#### LE PATRIMOINE COMMUNAL

- ✓ Travaux de reprise de tombes dans le cimetière
- ✓ Achat d'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes

### PROPOSER DES SERVICES DE QUALITE ET DE PROXIMITE

- ✓ Installation de jeux pour enfants au stade

### FAIRE FONCTIONNER ET COORDONNER

#### L'ENSEMBLE DES SERVICES AU QUOTIDIEN

- ✓ Renouvellement d'ordinateurs pour les services

### SECURISER NOTRE VILLAGE ET NOS EQUIPEMENTS

- ✓ Aménagement du carrefour entre la rue de la Liberté et la rue de la République et aménagement du parking de l'église (financement CUA)

Par le vote de ce budget 2025, le souhait de vos élus est

- > d'assurer la continuité des services existants en maintenant les centres de loisirs, le séjour de vacances, les services de cantine, de garderie...
- > d'augmenter nos dotations pour l'école : +7% (37€50 par enfant)
- > d'entretenir nos bâtiments communaux
- > de poursuivre les moments conviviaux lien intergénérationnel, colis des aînés...
- > d'améliorer le cadre de vie et les équipements communaux

#### Mairie d'ACQ

6, rue de la Liberté 62144 ACQ

Tél. 03 21 16 11 32

[www.mairie-acq.fr](http://www.mairie-acq.fr)

[secretariat@mairie-acq.fr](mailto:secretariat@mairie-acq.fr)

Ouverture au public :

> lundi : 17h - 18h30

> mardi : 13h - 17h30

> jeudi : 13h - 17h30

#### Pôle animation

[pole-animation@mairie-acq.fr](mailto:pole-animation@mairie-acq.fr)

Ouverture au public :

> lundi, mardi, jeudi et vendredi

14h15 - 17h

#### Bibliothèque municipale

Salle de convivialité

Ouverture au public :

> lundi : 17h - 19h

> mercredi : 13h30 - 17h

> vendredi : 14h30 - 17h

#### Directeur de Publication :

Alain BARTIER

#### Responsable de la rédaction :

Fabien DUHAMEL

#### Comité de lecture et rédaction :

Patrick BOITEL, Cédric BRIET, Guillaume DESBONNET, Gervais FRANCOIS, Lucien FRANCOIS, Stéphanie MANIA, Juliette OTENDE

#### Impression :

Imprimerie Julien JOPUB (Divion)